

Les informations nécessaires à l'inscription aux cours d'Aïkido sont disponibles dans les documents téléchargeables :

[Tarif 8-13 ans](#) - [Tarif 14-17 ans](#) - [Tarif adulte](#) - [Horaires](#) - [Demande de licence](#) -

[Questionnaire de Santé](#)

Pour pratiquer, il faut :

- 1 Keikogi + 1 ceinture et 1 paire de Zoris (ou similaires par ex. tongs).

L'âge requis :

- 8 ans est l'âge minimum pour pratiquer l'Aïkido au club d'Athis-Mons.

Notas :

Sauf dérogation fédérale, la pratique par une personne non licenciée n'est pas autorisée. Toute demande de licence (assurance) effectuée par le Club se fait si l'adhérent fournit au préalable un certificat médical (+/- attestation questionnaire de santé) .

Pour chaque inscription, il sera demandé l'intégralité de la somme. Toutefois le règlement pourra être acquitté en 3 chèques.

Coupons sports ANCV acceptés